

ECOLE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

EXAMEN PREALABLE

Objectifs et exemples d'épreuves

SOMMAIRE

EPREUVES ECRITES

Objectifs	3
Rédaction en français	5
Connaissance de la langue IA - Morphologie et orthographe	7
Connaissance de la langue IB - Compréhension orale	9
Connaissance de la langue II - Lexique et syntaxe	11
Références bibliographiques	17

EPREUVES ORALES

Exposé sur un sujet personnel	18
Lecture expliquée	19
Culture française et francophone	23
Références bibliographiques	25

ATTENTION :

Le règlement d'études des programmes proposés par l'Ecole de français langue étrangère fait foi

EPREUVES ECRITES

Objectifs

Rédaction en français – 2 heures

Objectifs de l'examen

L'examen vise à évaluer les capacités du candidat ou de la candidate à écrire différentes sortes de textes, corrects du point de vue de la forme, de l'intention et de la langue à utiliser. Pour cette rédaction, un petit dossier de documents est proposé. Les candidats peuvent s'en inspirer quant au vocabulaire, à la construction des phrases et aux idées.

Le-la candidat-e doit être capable de

- écrire des textes cohérents de 50 à 250 mots sur des sujets de la vie quotidienne ou de l'actualité ;
- présenter des personnes ou des faits ;
- raconter des expériences personnelles ou des événements ;
- exprimer des impressions personnelles ;
- donner son avis et le soutenir par des arguments ;
- expliquer une situation, des circonstances particulières ;
- maîtriser des formes d'écrit simples comme la lettre personnelle, le texte de type publicitaire, le message d'information.

Le texte doit être facilement lisible et compréhensible aussi bien dans sa forme que pour le fond.

L'usage d'un dictionnaire entièrement en français est autorisé.

Connaissance de la langue IA : Morphologie et orthographe – 40 minutes

Objectifs de l'examen

L'examen vise à évaluer la maîtrise dont le candidat ou la candidate fait preuve en ce qui concerne la morphologie et l'orthographe.

Le-la candidat-e doit être capable de

- écrire sous dictée un texte de 100 mots environ ;
- reconnaître les sons pour choisir ou reproduire les mots et la structure des phrases ;
- écrire sans erreur les mots les plus courants de la langue ;
- maîtriser les accords de base : accord sujet-verbe, accord nom-adjectif ;
- maîtriser les accords de base du participe passé.

Tout document imprimé est autorisé.

Connaissance de la langue IB : Compréhension orale – 20 minutes

Objectifs de l'examen

L'examen vise à évaluer la capacité du candidat à comprendre un court document sonore authentique sur des sujets de la vie courante ou de l'actualité.

Le-la candidat-e doit être capable de

- répondre à des questions générales et de détail concernant le document sonore ;
- comprendre et expliquer certains termes, certaines expressions familières ou imagées d'usage courant, employés en contexte à l'oral.

Tout document imprimé est autorisé.

Connaissance de la langue II : Lexique et syntaxe – 2 heures

Objectifs de l'examen

L'examen vise à évaluer la maîtrise dont le candidat ou la candidate fait preuve en grammaire et en connaissance du vocabulaire sur la base de documents écrits concernant des sujets de la vie courante ou d'actualité.

Le-la candidat-e doit être capable de

- expliquer le sens de certains mots standard ou familiers en contexte ;
- choisir le sens correct d'un mot ou d'une expression dans un choix donné ;
- retrouver des mots de la même famille qu'un mot tiré du texte ;
- compléter un texte lacunaire écrit dans une langue courante ;
- employer les formes verbales qui conviennent dans un court texte littéraire ou journalistique ;
- compléter des phrases de manière cohérente du point de vue du sens et de la correction grammaticale en s'inspirant d'un texte court.

Aucun document n'est autorisé.

REDACTION EN FRANÇAIS

Exemple

Instructions

- Un dictionnaire entièrement en français peut être consulté pendant l'examen.
 - Sortie individuelle et brève autorisée.
 - Durée : 2 heures.
-

Lisez le petit dossier ci-joint. Il vous servira de réservoir d'idées, mais vous pourrez aussi vous en inspirer pour le vocabulaire, la construction des phrases, etc. dans les activités d'écriture qui vous sont proposées.

*Effectuez **les trois activités** d'écriture proposées.*

Pour chacune, vous tiendrez bien compte de tout ce qui vous est demandé.

Activité 1 *Point de vue personnel*

En un paragraphe de 100 mots environ, dites ce que vous pensez de ce que vous avez lu. Justifiez votre point de vue.

Activité 2 *Courriel à un-e ami-e*

Vous venez de lire une annonce concernant les échanges de jeunes et les séjours à l'étranger. Vous envoyez un courriel (e-mail) à un-e ami-e intéressé-e par ce type d'expérience. Vous indiquez où et comment vous avez trouvé les informations et vous lui suggérez de consulter différents sites.

(Environ 80 mots.)

Activité 3 *Lettre à l'AFS*

L'idée de partir à l'étranger pour apprendre une langue vous séduit.

En 250 mots environ, écrivez une lettre de demande d'inscription à l'AFS.

- Vous exprimez votre demande
- Vous indiquez la destination souhaitée
- Vous précisez vos motivations pour partir
- Vous présentez votre famille, votre lieu de vie et vous vous présentez vous-même (passions, intérêts, etc.).

Respectez la disposition d'usage pour la correspondance.

Adolescents

Un an à l'étranger, une langue de gagnée!

Plus de 900 jeunes Suisses partent chaque année à l'étranger. Leur but: passer une dizaine de mois aux USA, en Australie ou au Mexique, voire en Chine, pour au retour être de vrais bilingues. Le phénomène n'est certes pas nouveau, mais les destinations elles, évoluent et se diversifient. Car même si les Etats-Unis restent toujours le choix de prédilection, de plus en plus d'adolescents décident de suivre un an de gymnase (ou collège) dans des pays plus inattendus.

QUELS SONT LES DÉMARCHES ET LES CRITÈRES D'ADMISSION?

La Suisse Romande compte cinq organisations qui agissent à titre non lucratif: AFS.

Les démarches sont peu ou prou les mêmes pour chacune d'entre elles.

- Faire par courrier une demande simple, mentionnant la destination souhaitée, voire s'inscrire directement en ligne.
- Avoir un entretien avec des responsables de l'association choisie, autour des motivations notamment (les adolescents personnellement peu convaincus mais poussés par leurs parents sont rejetés).
- Si le jeune est retenu, il doit ensuite remplir un dossier plus conséquent, dans lequel il décrit son quotidien, ses passions, sa famille, ses amis. Le tout, illustré par une panoplie de photos, est complété par des remarques de professeurs, de camarades et des parents. Cet album part ensuite vers le pays de destination et passe entre les mains de familles d'accueil qui pourraient correspondre à la personnalité et aux besoins de l'adolescent.
- Une fois la famille adéquate trouvée, l'adolescent apprend dans quelle région il passera les neuf ou dix prochains mois de sa vie, avant de connaître – parfois quelques jours seulement avant le départ – la destination exacte et le nom de ses parents d'accueil.

* AFS Suisse (American Field Service), un des organismes d'échanges les plus actifs de Suisse.

A savoir avant de partir

Procédure à respecter: Il faut avoir une recommandation scolaire et prévoir plusieurs mois pour bien préparer le séjour.

Combien ça coûte? L'AFS est une organisation à but non lucratif, mais le programme est payant pour financer les frais dans le pays d'accueil, les frais administratifs, etc. Pour un séjour d'une année, compter entre 8000 et 14 000 francs suivant la destination, billet d'avion compris. Des bourses sont offertes aux jeunes moins favorisés.

Où partir? Les jeunes doivent choisir deux pays sur la soixantaine présentés par l'AFS. Ils sont ensuite envoyés dans l'un ou l'autre en fonction des places disponibles. Pendant toute la durée de leur séjour, ils n'ont pas le droit de retourner dans leur famille et celle-ci ne doit pas leur rendre visite.

En cas de problème: Si le jeune ne s'entend pas avec sa famille d'accueil, il peut faire une demande sur place pour en changer.

Echanges avec la Suisse: L'AFS encourage la famille des jeunes qui partent à accueillir un étudiant étranger, sans obligation. L'organisation recherche d'ailleurs constamment des familles d'accueil pour les étudiants étrangers venant en Suisse.

Coordonnées de l'AFS: AFS Programmes Interculturels Suisse, Löwenstrasse 16, 8001 Zurich. Tél. 044 218 19 19, fax 044 218 19 00, site: www.afs.ch.

Autres organismes d'échange: Consulter le site de l'association faîtière suisse des organisations d'échange de jeunes, www.intermundo.ch, ou le Centre des séjours à l'étranger, www.horizons.ch.

Fémina, 26. 03. 06

ANDREA 22 ans, étudiant en 1^{re} année de sciences de l'éducation

«A 14 ans, j'avais demandé à mon père de trouver un organisme qui propose 2 à 3 semaines de cours en Angleterre. Mais il ne s'est jamais rien passé. Alors quand à 16 ans j'ai vu une publicité d'AFS, j'ai pas hésité. J'ai rempli les formulaires d'inscription sans rien dire à personne. Après quelques semaines, j'ai reçu un pavé de feuilles à remplir et... j'avais besoin de la signature de mes parents. Alors j'ai bien dû leur en parler! Seulement quelques jours avant mon départ, en août 2001, j'ai enfin su que je partais pour Houston. J'ai bien sûr eu quelques difficultés au début. Avec la langue, d'abord, parce que je n'avais jamais appris l'anglais pendant ma scolarité. Côté gastronomie, je n'ai presque rien mangé pendant les deux premières semaines. Tout me semblait suspect: imaginez du fromage qui sort d'un tube... Mais finalement j'ai fini par avoir faim, alors je me suis habitué. Cette année au Texas, c'est une expérience irréelle. C'était tellement bien, et c'est passé si vite. Je pense que ce genre de séjour marque les personnes

à vie. Avant, j'étais quelqu'un de très renfermé. Mais là-bas, on perd tous ses repères: la famille, l'école, les copains. On doit tout reconstruire, petit à petit. Ça donne une certaine force intérieure, on évolue beaucoup, on acquiert de l'indépendance et de la confiance en soi. Plus qu'en restant chez nous.» I



CONNAISSANCE DE LA LANGUE IA

Exemple

Instructions

- Durée : 40 minutes.
 - Tout document imprimé est autorisé.
-

Morphologie et orthographe

Complétez le texte suivant:

1. en choisissant le mot ou l'expression qui vous semble juste selon ce qui est dicté
2. en complétant les lacunes du texte selon ce qui est dicté
3. en écrivant le texte dicté

Les vieux albums de photos

Encore enfant, chaque fois que je feuilletais les vieux albums de ma grand-mère

je déviné

j'ai deviné

je devinais

je devinez que le sourire très singulier des femmes représentait pour elles une étrange petite victoire. Oui, une éphémère revanche sur les

espoirs dessus,

espoirs déçus,

espoirs des sous,

espoires déçus,

sur la rareté des choses belles et vraies dans ce monde. Si

j'avais su le dire,

j'avais le su dire,

j'avait su le dire,

je l'avais su dire,

à l'époque, j'aurais appelé cette façon de sourire : « féminité ». Mais ma langue était alors trop concrète.

Je me contentais d'examiner, dans nos albums de photos,

les vissages féminins

les visages féminines

le visage féminin

les visages féminins

et de retrouver ce reflet de beauté sur certains

d'ontre eux.

d'entre eux.

d'entre œufs.

dentreux.

Car les femmes savaient que _____, il fallait, _____

avant que le flash ne les aveugle, prononcer _____ syllabes françaises

_____ connaissaient le sens : « petite pomme ». _____

enchantement, la bouche _____ arrondi.

.....
.....

D'après Andreï Makine, *Le Testament français*

Texte de la dictée orthographique ; les passages dictés sont en gras.

Les vieux albums de photos

Encore enfant, chaque fois que je feuilletais les vieux albums de ma grand-mère, je **devinais** que le sourire très singulier des femmes représentait pour elles une étrange petite victoire. Oui, une éphémère revanche sur les **espoirs déçus**, sur la rareté des choses belles et vraies dans ce monde. Si **j'avais su le dire**, à l'époque, j'aurais appelé cette façon de sourire : « féminité ». Mais ma langue était alors trop concrète. Je me contentais d'examiner, dans nos albums de photos, les **visages féminins** et de retrouver ce reflet de beauté sur certains **d'entre eux**.

Car les femmes savaient que **pour être belles**, il fallait, **quelques secondes** avant que le flash ne les aveugle, **prononcer ces mystérieuses** syllabes françaises **dont peu** connaissaient le sens : « petite pomme ». **Comme par** enchantement, la bouche **formait ce gracieux** arrondi.

Le défilé de visages des albums était traversé de loin en loin, par celui d'une femme aux grands yeux gris. C'était cette Française égarée dans l'immensité neigeuse de la Russie qui avait appris aux autres le mot qui rendait belle : ma grand-mère du côté maternel. Elle était née en France, au début du siècle. Le mystère de la « petite pomme » fut probablement la toute première légende qui enchantait notre enfance.

D'après Andreï Makine, *Le Testament français*

CONNAISSANCE DE LA LANGUE IB

Exemple

Instructions

- Durée : 20 minutes.
 - Tout document imprimé est autorisé.
-

Compréhension orale

Le document sonore que vous allez écouter est un extrait de l'émission Mordicus, RSR la Première, du 18 février 2003. Vous pouvez l'écouter autant de fois que vous le souhaitez. Répondez aux questions, suivant les cas, soit par un chiffre, un mot ou une phrase, soit en marquant d'une ☒ la réponse qui vous paraît correcte selon le contexte.

Les cuisines du CHUV

1. Au début du document, on parle de légumes. Indiquez-en deux.

.....

2. La journaliste dit : « vous êtes allée vous dans certaines cuisines et pas n'importe lesquelles voir un petit peu si on y mangeait bien ou moins bien et en tout cas on mange avec les yeux ». Dans ce contexte, que signifie l'expression «manger avec les yeux» ?

.....
.....

3. Qu'est-ce que le CHUV ?

4. Combien de personnes travaillent-elles dans les cuisines du CHUV ?

5. Ces cuisines comprennent de nombreux secteurs. L'un d'eux est la boucherie. Quel est l'avantage pour le CHUV d'avoir sa propre boucherie ?

.....

6. Quel autre secteur ces cuisines ont-elles également ?

7. a) Combien de repas ces cuisines préparent-elles pour les patients ?

- b) Combien de repas ces cuisines préparent-elles pour le personnel ?

8. La journaliste dit : «Le Salon *c'est une très bonne table de Lausanne*».
- a) Qu'est-ce que *Le Salon* ?
- b) Qu'est-ce qu'une «bonne table» ?
9. Roland Mons est le chef du service de diététique du CHUV
 le chef du service de nutrition du CHUV
 le chef du service de restauration du CHUV
 le chef du personnel du CHUV
10. Quelle est la différence entre un menu cuisiné pour le personnel et un menu cuisiné pour les patients ?
-
11. Selon Roland Mons, quelle est une des raisons qui fait que certains patients trouvent la cuisine trop épicée ou pas assez épicée ?
-
12. Selon Roland Mons, quelles sont les deux raisons principales qui font que, de façon générale, les patients n'aiment pas ce qu'ils mangent à l'hôpital ?
- a)
- b)

CONNAISSANCE DE LA LANGUE II

Exemple

Instructions

- Durée : 2 heures.
 - Aucun matériel n'est autorisé.
 - Aucune sortie n'est autorisée.
-

Lexique et syntaxe

I. Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions de vocabulaire qui s'y rapportent.

Téléphonie Des pubs visant les jeunes proposent logos et sonneries personnalisées pour leur portable. Explosion de la facture garantie. Qui se cache derrière ces combines ?

Ces boîtes à zizique qui piègent vos enfants

5 «Personnalise ton portable ou fais des blagues à tes amis», dit la publicité. Une bonne blague ? On peut le dire... Mais elle est surtout réservée aux parents, au moment où ils reçoivent leur facture téléphonique ! Que proposent ces publicités au look coloré et accrocheur, clairement destinées aux jeunes ados, et qui fleurissent ces temps-ci dans les suppléments TV ? De télécharger par téléphone, au moyen d'un numéro 0900, des petits
10 logos et des sonneries (tubes, musiques de films, etc.) afin de personnaliser leur portable ou celui d'un ami. De quoi certes épater les copains, mais aussi faire exploser la facture de téléphone payée par papa et maman.

En essayant de télécharger une de ces musiques, Amélie, 13 ans, a vu ce qui restait de son crédit sur sa carte «Easy» – une vingtaine de francs – se réduire à zéro en quelques minutes.
15 Dégâts limités. D'autres ont moins de chance : un mensuel romand citait récemment le cas d'une famille qui a eu la mauvaise surprise de voir arriver une facture de plus de 800 francs à cause de ces maudits gadgets.

Il faut dire qu'à raison d'un tarif à 4fr.23 la minute, évidemment mentionné en tout petit sur les publicités, le compteur tourne vite. D'autant que tout est fait pour que le client pigeon
20 passe le plus de temps au bout du téléphone.

1. Le mot pluriel «**pubs**» (l. 1) est l'abréviation du mot

2. Le mot «**zizique**» (l. 4) est l'abréviation du mot

3. L'expression «**fais des blagues à tes amis**» (l. 5) signifie
- fais quelque chose pour rassurer tes amis
 - fais quelque chose pour plaisanter avec tes amis
 - fais quelque chose pour te vanter auprès de tes amis
4. Par quel terme français pourrait-on remplacer le mot anglais «**look**» (l. 7) ?
- expression
 - regard
 - aspect
5. Le mot pluriel «**ados**» (l. 8) est l'abréviation du mot
6. Que sont les «**suppléments TV**» (l. 9) ?
- Les publications ajoutées à un journal et qui contiennent les programmes de télévision
 - L'ensemble des publicités qui accompagnent les programmes de télévision
 - Les journaux d'information concernant les programmes et les chaînes de télévision
7. Les «**tubes**» (l. 10) sont
- des mélodies électroniques
 - des mélodies à succès
 - des mélodies folkloriques
8. Dans le passage : «De quoi certes épater les copains» (l. 11), «**certes**» signifie
- sans doute / indubitablement
 - rapidement
 - inutilement
9. Dans le passage : «Il faut dire qu'à raison d'un tarif à 4fr.23 la minute» (l. 18), «**à raison de**» signifie
- malgré
 - à moins de
 - sur la base de
10. Dans le passage : «D'autant que tout est fait» (l. 19), «**d'autant que**» signifie
- vu que
 - bien que
 - pourvu que
11. Dans le passage : «D'autant que tout est fait pour que le client pigeon passe le plus de temps au bout du téléphone» (l. 19-20), «**le client pigeon**» désigne
- une personne qui change souvent de sonnerie de téléphone
 - une personne à qui on essaie de prendre de l'argent
 - une personne qui ne sait pas bien manipuler son portable

Dans l'exercice suivant, trouvez le nom qui appartient à la même famille que le verbe indiqué.

Exemple : proposent (l. 1) Réponse : **une proposition**

12. reçoivent (l. 7)

13. télécharger (l. 9)

14. exploser (l. 11)

15. payée (l. 12)

16. restait (l. 13)

17. citait (l. 15)

II. Voici la suite du texte. Complétez chaque par **un seul mot**.

Qui se cache derrière ces arnaques ? Tout comme le tarif/minute, le nom de ces sociétés n'apparaît en tout petit dans leur publicité, voire pas tout. Plusieurs sociétés françaises font de la publicité agressive Suisse. Mais ne sont pas les seules tenter de se faire d'argent sur le dos des ados. Un responsable d'une de sociétés affirme que, les statistiques, les factures pour chaque téléchargement de logo ou de sonnerie dépassent jamais 15 francs. fait tout de même cher le logo ou la zizique quand on sait que ces gadgets sont vendus de 50 centimes 1 franc la pièce chez les trois grands opérateurs Swisscom, Orange et Sunrise.

Devant l'opacité de ce commerce, il est difficile les parents de tenter de négocier une note élevée. Il est aussi inutile pour de râler de leur opérateur de téléphonie fixe ou mobile est l'expéditeur de la facture : en tant que transporteurs, estiment n'avoir aucune part de responsabilité dans ces attrape-nigauds.

Pour éviter à prix que son se laisse tenter par les offres pièges, il est toujours de faire bloquer l'accès aux numéros 0900. L'utilisation d'une carte à prépaiement pour le téléphone portable permet de limiter les risques.

D'après C. Macherel, *L'Hebdo*, 20 septembre 2001

III. **Emploi des temps.** Complétez le texte ci-dessous en utilisant les formes verbales qui conviennent : infinitif, participe passé, participe présent, gérondif, impératif, indicatif imparfait, passé composé, plus-que-parfait, subjonctif présent.

Le jour où Lullaby a décidé qu'elle n'irait plus à l'école, c'était encore très tôt le matin, vers le milieu du mois d'octobre. Dès qu'elle a quitté son lit, elle a traversé pieds nus sa chambre et elle a écarté un peu les lames des stores pour regarder dehors. Il y avait beaucoup de soleil et (se pencher) un peu elle pouvait voir un morceau de ciel bleu. En bas, sur le trottoir, trois ou quatre pigeons (sautiller), leurs plumes ébouriffées par le vent. Au-dessus des toits, des voitures arrêtées, la mer était bleu sombre, et on (voir) un voilier blanc qui (avancer) difficilement. Lullaby a regardé tout cela, et elle s'est sentie (soulager) d'avoir décidé de ne plus aller à l'école. Elle (retourner) vers le centre de la chambre, elle (s'asseoir) devant sa table et, sans allumer la lumière, elle a commencé à écrire une lettre pour son père. Lorsqu'elle a fini, elle (mettre) la lettre dans une enveloppe par avion. Avant de fermer l'enveloppe, elle a cherché quelque chose d'autre à glisser dedans. Mais elle n'a rien trouvé. Alors, après (écrire) l'adresse sur l'enveloppe, elle la (déposer) sur le bord de la table, et elle est allée à la salle de bains pour se laver les dents et la figure. Elle avait envie de prendre une douche froide, mais elle craignait que cela (faire) trop de bruit. Elle (s'habiller) à la hâte, puis elle a enfilé ses chaussures montantes à semelle de crêpe. Elle a peigné ses cheveux blonds sans même (se regarder) dans la glace, et elle a enfourné dans son sac tout ce qu'elle trouvait autour d'elle. Elle ne savait pas exactement ce dont elle (pouvoir) avoir besoin, et elle a jeté pêle-mêle ce qu'elle voyait dans sa chambre. Avant de sortir, elle a pris la lettre qu'elle (écrire) et a saisi encore un petit harmonica qu'elle (faire) tomber dans le sac, enfin elle a passé la bandoulière sur son épaule droite et elle (sortir)......

Dehors, le soleil était chaud, le ciel et la mer (briller) Lullaby a cherché des yeux les pigeons, mais ils (disparaître) Au loin, très près de l'horizon, le voilier blanc (bouger) lentement, penché sur la mer.

D'après J.M.G. Le Clézio, «Lullaby» in *Mondo et autres histoires*.

IV. Lisez le texte suivant.

Un nouvel itinéraire pour les pèlerins

Il suffit de parcourir le rayon « vacances » des librairies pour s'en persuader : les pèlerinages ont le vent en poupe, comme le montrent les innombrables guides consacrés aux chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Faut-il pour autant imaginer que leurs lecteurs prennent tous la route de l'Espagne en pénitents, et qu'ils nous font ainsi entrer dans ce XXI^e siècle « religieux » annoncé par Malraux ?

Trop courue et trop connue, la route de Saint-Jacques-de-Compostelle est désormais concurrencée par des itinéraires alternatifs qui prolifèrent sur des chemins de traverse. Certains de ces parcours renaissants sont religieux, au sens strict du terme. Ils ont pour but des villes et des sanctuaires, des monastères et des hauts lieux sacrés. Dans d'autres cas, les adeptes de « ce tourisme d'itinéraires » progressent le long d'anciens parcours à caractère plus historique que religieux, souvent d'anciennes voies romaines.

Paradis du sentier pédestre, la Suisse n'est pas restée insensible à ce goût renouvelé pour les parcours qui ont une histoire. Le Centre pour l'étude du trafic Via Stora travaille notamment à la promotion d'une dizaine de chemins culturels dans tout le pays. L'inventaire des voies de communication historiques permettra de les réutiliser pour le tourisme pédestre, parce qu'il est plus agréable de se balader sur un chemin qui a du cachet que sur un chemin nouvellement constitué.

Au niveau européen, des réalisations comme la Via Alpina proposent aux marcheurs de faire tout l'arc alpin, de Nice à la Slovénie. Tandis que la Via Francigena, ancienne « voie des Francs », part de la cathédrale anglaise de Canterbury pour filer vers Rome, par les rives du Léman. Cet itinéraire abandonné au Moyen Age a été « réinventé » pour les marcheurs. Ils entrent en Suisse non loin de Vallorbe, marchent vers Lausanne et s'engagent dans les vignes des hauts du Léman avant de remonter le Rhône et quitter notre territoire par le col du Grand St-Bernard en direction de Rome.

Des routes de ce genre cherchent à donner une cohérence à un héritage européen en créant des liens historiques, économiques et culturels entre des sites individuels, des cités touristiques importantes, des régions.

À titre individuel, ces parcours offrent une expérience existentielle. En marchant, on se rend compte que sa propre vie est un parcours à travers le temps qui passe et l'espace qui change. C'est peut-être le sens du pèlerinage : réfléchir sur son propre cheminement. Par la lenteur de la marche et la purification dont il est porteur, le pèlerinage peut nourrir des aspirations que la vie moderne peine à satisfaire.

D'après Jocelyn Rochat, *Allez savoir !*, juin 2004

En vous inspirant librement du texte, complétez les phrases suivantes. Soyez attentif à l'emploi des temps et des modes verbaux. La phrase doit être cohérente. Il y a plusieurs réponses possibles.

Exemple : On parcourt le rayon des guides touristiques pour
On parcourt le rayon des guides touristiques pour **trouver des itinéraires de pèlerinages**

1. On peut constater que les pèlerinages ont du succès si
2. Bien que, tous les pèlerins ne marchent pas en pénitents.

3. La route de Saint-Jacques-de-Compostelle étant très connue, beaucoup de personnes préfèrent
4. Le pèlerin peut choisir des parcours religieux de même que
5. Une dizaine de voies de communication historiques ont été inventoriées en Suisse de sorte que
6. Grâce à des réalisations comme la Via Alpina, il est possible que
7. On peut suivre la Via Francigena lorsque
8. Les itinéraires historiques donnent une cohérence à l'héritage européen parce que
9. Certains marcheurs parcourent de longs trajets afin de
10. Le succès des pèlerinages montre que

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bérard E., Lavenne Ch. (1991), *Grammaire utile du français*, « modes d'emploi », Paris, Hatier/Didier.

Boularès M., Frérot J.-L. (1997), *Grammaire progressive du français*, avec 400 exercices, niveau avancé, Paris, CLE International. Avec les corrigés.

Beaulieu Ch. (2007), *Exercices de grammaire B1 du Cadre européen*, « Je pratique », Paris, Didier. Comprend également un mémento grammatical et les corrigés.

Dupleix D., Mègre B. (2007), *Production écrite, niveaux B1-B2*, Paris, Didier, coll. Atelier FLE. Activités, pistes de réflexion et méthodologie.

Contenus du niveau B1 / B2 :

- l'écriture créative (lettre amicale, message électronique, ...)
- la lettre formelle
- l'essai argumentatif
- le commentaire de documents chiffrés
- le compte-rendu

EXAMEN ORAL 1

Exposé sur un sujet personnel

Modalités

Le thème de l'exposé est entièrement libre mais le/la candidat-e ne peut reprendre les sujets choisis pour les examens oraux 2 et 3. Le/la candidat-e déterminera le thème en fonction de ses intérêts. Ne pas proposer de sujets purement descriptifs ; par exemple : la cuisine de ... ; le Nouvel An en ... ; l'histoire de Le sujet doit pouvoir porter à discussion, à échanges de vues avec le jury d'examen : il doit pouvoir être examiné dans des perspectives différentes, être interprété de diverses manières. Par exemple : la civilisation aztèque, hier et aujourd'hui ; les défis de l'immigration en ... ; le personnage de Guillaume Tell, histoire ou mythe ? etc.

Objectifs de l'examen

L'examen vise à évaluer les capacités à

- maîtriser un discours oral construit et cohérent ;
- organiser et hiérarchiser les informations ;
- gérer au mieux la documentation et le temps à disposition ;
- mener une réflexion académique.

Déroulement

Le/la candidat-e doit annoncer le sujet choisi sur la fiche d'inscription. Il/elle joint également un résumé du sujet et une liste des documents utilisés (bibliographie et/ou sitographie). La bibliographie doit comporter des références en français. Il est impossible de se contenter d'une sitographie.

Attention! L'acceptation du sujet et de la bibliographie ne préjuge pas de leur évaluation : une bibliographie insuffisante ou inappropriée sera sanctionnée lors de l'épreuve.

Le jour de l'examen, le/la candidat-e est prié-e d'être présent-e 20 minutes avant le début de l'interrogation (se référer à l'horaire des examens oraux).

L'examen dure 20 minutes. Il est constitué d'un exposé de 15 minutes, suivi de quelques questions et d'une brève discussion.

Le/la candidat-e peut avoir ses notes à disposition pour l'examen ; toutefois, il/elle ne doit pas les lire pendant l'interrogation.

EXAMEN ORAL 2

Lecture expliquée

Modalités

Les candidats choisissent **trois** œuvres sur la liste annexée ci-jointe. Le choix doit porter sur **deux périodes différentes** : A (17e, 18e et 19e siècles) et B (20e siècle) et sur **au moins deux genres différents** : récit, essai, théâtre, poésie.

Exemples :

1. Zola, *Germinal* (période : A ; genre : récit) / Beckett, *En attendant Godot* (période B ; genre : théâtre) / Bille, *Nouvelles et Petites histoires* (période : B ; genre : récit)
2. Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* (période : A ; genre : théâtre) / Flaubert, *Madame Bovary* (période A ; genre : récit) / Badinter, *L'un est l'autre* (période : B ; genre : essai).

Objectifs de l'examen

L'examen vise à évaluer les capacités d'analyse et de synthèse du/de la candidat-e à partir d'un court extrait d'une œuvre lue intégralement auparavant.

Le/la candidat-e doit être capable, par exemple, de

- lire de manière expressive un passage du texte ;
- situer le passage proposé dans l'ensemble du texte intégral ;
- dégager et justifier une structure du passage à analyser ;
- expliquer les comportements, les actions, les gestes ou les propos des personnages en justifiant les réponses à partir du texte ;
- expliquer quelques mots ou expressions en contexte ;
- analyser l'importance du passage pour la suite du texte.

L'explication doit être développée avec aisance à partir des questions posées lors de la préparation de l'examen.

Déroulement

L'examen oral dure 20 minutes et porte sur une des trois œuvres choisies. Les candidats disposent de 20 minutes de préparation.

Ouvrages autorisés pendant la préparation : les trois œuvres choisies, qui peuvent être annotées.

LISTE DES OEUVRES

Période A : 17e, 18e et 19e siècles

Molière	<i>L'Avare</i> ou <i>L'Ecole des femmes</i> (théâtre)
La Fontaine	<i>Fables (Livre 1)</i> (poésie)
Racine	<i>Andromaque</i> (théâtre)
Voltaire	<i>Zadig</i> (récit)
Rousseau	<i>Lettre à d'Alembert</i> (essai)
Marivaux	<i>Le Jeu de l'amour et du hasard</i> (théâtre)
Laclos	<i>Les Liaisons dangereuses</i> (récit)
Beaumarchais	<i>Le Barbier de Séville</i> (théâtre)
Balzac	<i>Eugénie Grandet</i> ou <i>Le Père Goriot</i> (récit)
Flaubert	<i>Madame Bovary</i> (récit)
Maupassant	<i>Contes normands et parisiens</i> (Classique Hachette, 1993) : lire toutes les nouvelles (récit)
Baudelaire	<i>Les Fleurs du mal</i> (poésie)
Zola	<i>Germinal</i> (récit)
Verne	<i>Le Tour du monde en quatre-vingts jours</i> (récit)

Période B : 20e siècle

Ajar	<i>La Vie devant soi</i> (récit)
Badinter	<i>L'un est l'autre</i> (essai)
Beckett	<i>En attendant Godot</i> (théâtre)
Bille	<i>Nouvelles et Petites histoires</i> (Poche suisse 1995) (récit) : lire l'ensemble de l'ouvrage
Camus	<i>La Peste</i> (récit)
Charef	<i>Le Thé au harem d'Archi-Ahmed</i> (récit)
Colette	<i>La Vagabonde</i> (récit)
Duras	<i>Un barrage contre le Pacifique</i> (récit)
Ernaux	<i>La Place</i> et <i>Une femme</i> (récit)
Giono	<i>Regain</i> (récit)
Le Clézio	<i>Onitsha</i> (récit)
Prévert	<i>Paroles</i> (poésies)
Ramuz	<i>Aline</i> ou <i>Derborence</i> (récit)
Rivaz	<i>La Paix des ruches</i> (récit)
Rougemont	<i>L'Amour et l'Occident</i> (essai)
Sartre	<i>Huis clos</i> (théâtre)
Tournier	<i>Vendredi ou les limbes du Pacifique</i> (récit)
Zobel	<i>La Rue Cases-Nègres</i> (récit)

N.B. Il est recommandé de privilégier les éditions critiques.

PRELABLE

Epreuve orale de LECTURE EXPLIQUEE

<i>Préparation :</i>	20 minutes
<i>Interrogation :</i>	20 minutes
<i>Documentation autorisée :</i>	les exemplaires personnels des œuvres choisies

CAMUS, *La Peste*

Passage à expliquer

- Un moment après, Rambert et Rieux s'installaient à l'arrière de la voiture du docteur. Tarrou conduisait.
- Plus d'essence, dit celui-ci en démarrant. Demain, nous irons à pied.
- Docteur, dit Rambert, je ne pars pas et je veux rester avec vous.
- Tarrou ne broncha pas. Il continuait de conduire. Rieux semblait incapable d'émerger de sa fatigue.
- 5 – Et elle ? dit-il d'une voix sourde.
- Rambert dit qu'il avait encore réfléchi qu'il continuait à croire ce qu'il croyait, mais que s'il partait, il aurait honte. Cela le gênait pour aimer celle qu'il avait laissée. Mais Rieux se redressa et dit d'une voix ferme que cela était stupide et qu'il n'y avait pas de honte à préférer le bonheur.
- Oui, dit Rambert, mais il peut y avoir de la honte à être heureux tout seul.
- 10 Tarrou, qui s'était tu jusque-là, sans tourner la tête vers eux, fit remarquer que si Rambert voulait partager le malheur des hommes, il n'aurait plus jamais de temps pour le bonheur. Il fallait choisir.
- Ce n'est pas cela, dit Rambert. J'ai toujours pensé que j'étais étranger à cette ville et que je n'avais rien à faire avec vous. Mais maintenant que j'ai vu ce que j'ai vu, je sais que je suis d'ici, que je le veuille ou non. Cette histoire nous concerne tous.
- 15 Personne ne répondit et Rambert parut s'impatienter.
- Vous le savez bien d'ailleurs ! Ou sinon que feriez-vous dans cet hôpital ? Avez-vous donc choisi, vous, et renoncé au bonheur ?
- Ni Tarrou ni Rieux ne répondirent encore. Le silence dura longtemps, jusqu'à ce qu'on s'approchât de la maison du docteur. Et Rambert, de nouveau, posa sa dernière question, avec plus de force encore. Et, seul,
- 20 Rieux se tourna vers lui. Il se souleva avec effort :
- Pardonnez-moi, Rambert, dit-il, mais je ne le sais pas. Restez avec nous puisque vous le désirez.
- Une embardée de l'auto le fit taire. Puis il reprit en regardant devant lui :
- Rien au monde ne vaut qu'on se détourne de ce qu'on aime. Et pourtant je m'en détourne, moi aussi, sans que je puisse savoir pourquoi.
- 25 Il se laissa retomber sur son coussin.
- C'est un fait, voilà tout, dit-il avec lassitude. Enregistrons-le et tirons-en les conséquences.
- Quelles conséquences ? demanda Rambert
- Ah ! dit Rieux, on ne peut pas en même temps guérir et savoir. Alors guérissons le plus vite possible. C'est le plus pressé.
- 30 À minuit, Tarrou et Rieux firent à Rambert le plan du quartier qu'il était chargé de prospecter, quand Tarrou regarda sa montre. Relevant la tête, il rencontra le regard de Rambert.
- Avez-vous prévenu ?
- Le journaliste détourna les yeux :
- J'avais envoyé un mot, dit-il avec effort, avant d'aller vous voir.

1. Au moment où se situe ce passage, quelle est la situation de l'épidémie ?
2. Présentez **brièvement** les trois personnages de ce passage.

3. Le passage que vous devez expliquer est composé de deux parties qui **ne se déroulent pas** au même endroit. Indiquez **où** se situe le changement de lieu et **ce qui** se passe dans chacun de ces lieux.
4. Comment les personnages sont-ils placés durant la conversation de la première partie ?
5. Expliquez le raisonnement de chacun des 3 personnages quant au choix qu'il doit faire entre bonheur, amour et malheur, séparation.
6. Expliquez le sens de la dernière phrase de ce passage : « J'avais envoyé un mot, dit-il avec effort, avant d'aller vous voir. » (L. 34)
7. À votre avis pourquoi est-ce que le journaliste « détourne » les yeux avant de répondre à la question finale de Tarrou ? (l. 33)
8. Qu'arrive-t-il à chacun des trois personnages à la fin du roman ?

EXAMEN ORAL 3

Culture française et francophone

Sujets de culture

Objectifs

L'examen vise à évaluer, d'une part, la capacité du candidat/de la candidate à se documenter de façon autonome sur un sujet choisi qui concerne la Suisse et la francophonie ou l'histoire et la culture françaises, et son aptitude, d'autre part, à synthétiser les connaissances acquises en les restituant sous la forme d'un exposé structuré.

Modalités

Les candidats choisissent et préparent **deux sujets** dans la liste ci-dessous : un sujet dans **chacun des deux ensembles** proposés.

Déroulement

L'examen oral dure 20 minutes, dont 10 à 15 minutes d'exposé et 5 à 10 minutes de discussion. Il porte sur l'un des deux sujets retenus. Les candidats disposent de 20 minutes pour préparer leur réponse. La préparation se fait sans aucun document.

1) La Suisse et la francophonie

- La Réforme en Suisse
- Origines de la neutralité suisse et conséquences
- Les Suisses à l'étranger (mercenariat et émigration)
- Les Constitutions de 1848 et 1874
- Le mouvement ouvrier et la Paix du travail
- L'organisation politique suisse (niveaux fédéral, cantonal, communal)
- L'engagement humanitaire (du XIXème siècle à nos jours)
- La Suisse et l'Union européenne
- Le plurilinguisme et la pluriculturalité

2) La France

- Louis XIV
- Les Lumières et l'Encyclopédie
- La Révolution française (société et politique)
- Le Romantisme
- Réalisme et Naturalisme
- La Belle époque
- La France dans la première guerre mondiale
- La Seconde guerre mondiale : la France de Vichy, l'Occupation et la Résistance
- Mai 68

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cette orientation bibliographique est purement indicative ; elle n'est pas exhaustive. On indique **en gras**, pour chaque sujet, un ouvrage de référence récent, qui comprend notamment une bibliographie étendue.

De manière générale, les sites Internet suivants :

<http://www.universalis.fr/> ,

<http://www.encyclopedie-larousse.fr/> et, dans une moindre mesure,

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil> , peuvent fournir un excellent complément aux informations contenues dans les ouvrages mentionnés dans la bibliographie.

1) La Suisse et la francophonie

La Réforme en Suisse

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Dieter Fahrni, *Histoire de la Suisse : survol de l'évolution d'un petit pays depuis les origines jusqu'à nos jours*, trad. Eric Jeanneret, Zürich, Pro Helvetia, 1998, 151p.

Collectif, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1999, 1005p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : L'Invention d'une confédération, (XVe-XVIe siècles)*, Tome 1, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 135p.

Origines de la neutralité et conséquences

Edgar Bonjour, *La neutralité suisse : synthèse de son histoire*, Neuchâtel, La Baconnière, 1979, 240p.

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Dieter Fahrni, *Histoire de la Suisse : survol de l'évolution d'un petit pays depuis les origines jusqu'à nos jours*, trad. Eric Jeanneret, Zürich, Pro Helvetia, 1998, 151p.

Collectif, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1999, 1005p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : Le Temps des Révolutions, (1750-1830)*, Tome 3, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 155p.

Les Suisses à l'étranger (mercenariat et émigration)

Michel Beuret, *Quand les Suisses ensanglantaient l'Europe*, Allez savoir ! n°20, Université de Lausanne, juin 2001. www2.unil.ch/unicom/allez_savoir/AS20/pdf_files/0.pdf

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Dieter Fahrni, *Histoire de la Suisse : survol de l'évolution d'un petit pays depuis les origines jusqu'à nos jours*, trad. Eric Jeanneret, Zürich, Pro Helvetia, 1998, 151p.

Collectif, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1999, 1005p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : L'Âge classique, (1600-1750), Tome 2*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 131p.

Les Constitutions de 1848 et 1874

Jean-François Aubert, *Petite histoire constitutionnelle de la Suisse*, Berne, Francke, 1983, 118p.

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Dieter Fahrni, *Histoire de la Suisse : survol de l'évolution d'un petit pays depuis les origines jusqu'à nos jours*, trad. Eric Jeanneret, Zürich, Pro Helvetia, 1998, 151p.

Collectif, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1999, 1005p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : La Création de la Suisse moderne, (1830-1930), Tome 4*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 157p.

Le mouvement ouvrier et la Paix du travail

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Collectif, *Des grèves au pays de la paix du travail*, Lausanne, Ed. d'en bas, 2012, 190p.

Collectif, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1999, 1005p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

René Lévy, *La structure sociale de la Suisse*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, 128p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : La Création de la Suisse moderne, (1830-1930), Tome 4*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013, 157p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : Certitudes et incertitudes du temps présent, (de 1930 à nos jours), Tome 5*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2012, 155p.

L'organisation politique suisse (niveaux fédéral, cantonal, communal)

Jean-François Aubert, *Petite histoire constitutionnelle de la Suisse*, Berne, Francke, 1983, 118p.

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Chancellerie fédérale, *La Confédération en bref*, Bern, OCFIM, 2005 (mémento que l'on peut obtenir gratuitement à l'adresse : <http://www.bk.admin.ch/dienstleistungen/publikationen/index.html?lang=fr>)

Dieter Fahrni, *Histoire de la Suisse : survol de l'évolution d'un petit pays depuis les origines jusqu'à nos jours*, trad. Eric Jeanneret, Zürich, Pro Helvetia, 1998, 151p.

René Frey, *Le Fédéralisme suisse : la réforme engagée. Ce qui reste à faire*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2006, 146p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : Certitudes et incertitudes du temps présent, (de 1930 à nos jours), Tome 5, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2012, 155p.*

Il est possible de commander par internet de la documentation aux adresses suivantes :

<http://www.presence.ch>

<http://www.bk.admin.ch/dienstleistungen/publikationen/index.html?lang=fr>

Sites officiels de la Suisse : <http://www.admin.ch/>, <http://www.presence.ch> ,
<http://www.prohelvetia.ch/> et <http://www.ch.ch/>

L'engagement humanitaire (du XIXème siècle à nos jours)

Sites officiels de la Suisse : <http://www.admin.ch/>

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html> (département des affaires étrangères)

Droits de l'homme, politique humanitaire, migration

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/doc/publi/phumig.html>

Brochures gratuites, commande en ligne possible :

Pour la paix, les droits humains et la sécurité, 2012, 44 p

ABC du droit international humanitaire, 2009, 44 p

Comité international de la Croix-Rouge / CICR-ICRC

<http://www.icrc.org/fre/who-we-are/history/index.jsp>

<http://www.icrc.org/fre/who-we-are/history/150-years/index.jsp>

CICR : 150 ans de l'action humanitaire, Revue internationale de la Croix-Rouge, n° 888, 2012

L'avenir de l'action humanitaire, Revue internationale de la Croix-Rouge, n° 884, 2011

François Walter, *Histoire de la Suisse : Certitudes et incertitudes du temps présent, (de 1930 à nos jours), Tome 5, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2012, 155p.*

La Suisse et l'Union européenne

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Joëlle Kuntz, *Histoire de la Suisse en un clin d'œil*, préface de Jean-François Bergier, Genève, Zoé, 2006, 186p.

André Reszler, *Les Suisses (s'ils existent...). L'identité suisse et sa relation à l'Europe*, Chêne-Bourg, Georg, 2008, 132p.

René Schwok, *Suisse – Union européenne. L'adhésion impossible ?*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, 152p.

François Walter, *Histoire de la Suisse : Certitudes et incertitudes du temps présent, (de 1930 à nos jours), Tome 5*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2012, 155p.

Site officiel de la Suisse : <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html>

Le plurilinguisme et la pluriculturalité

Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, 2007, 128p.

Xavier Deniau, *La Francophonie*, Paris, PUF, 2003, 126p.

Urs Dürmüller, *L'évolution du plurilinguisme : d'une Suisse quadrilingue à une Suisse multilingue*, trad. Gilbert Musy, Zürich, Pro Helvetia, 1997, 101p.

Andrea Semprini, *Le Multiculturalisme*, Paris, PUF, 2000, 127p.

2) La France

Ouvrage général : *Histoire de France* sous la direction de Jean Charpentier et François Lebrun, Préface de Jacques Le Goff, Seuil, Points Histoire, rééd. 2014.

Sites Internet : <http://www.histoire-france.net/>

<http://www.museehistoiredefrance.fr/>

<http://www.histoire-image.org/>

<http://www.ina.fr/>

Louis XIV

Jean-Marie Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1997, 164p.

Christian Biet, *Les miroirs du Soleil*, Paris, Gallimard, 2000, 175p.

Hubert Méthivier, *Le Siècle de Louis XIV*, Paris, PUF, 1995, 128p.

Jean Rohou, *Le Classicisme*, Paris, PU Rennes, 2004, 164p.

Roger Zuber, *Le Classicisme*, Paris, PUF, 1996, 128p.

Les Lumières et l'Encyclopédie

Charles Coutel, *Lumières de l'Europe: Voltaire, Condorcet, Diderot*, Paris, Ellipses, 1997, 143p.

Béatrice Didier, *Le siècle des Lumières*, Paris, MA Editions, 1987, 429p.

Peter Hanns Reill, *Encyclopedia of the Enlightenment*, New York, Facts On File, 1996, 485p.

La Révolution française (société et politique)

Jean-Paul Bertaud, *La Révolution française*, Paris, Perrin, 2004, 270p.

Frédéric Bluche, *La Révolution française*, Paris, PUF, 2004, 128p.

Pascal Dupuy, *La Révolution française (1789-1799)*, Paris, Vuibert, 2005, 441p.

Jean-Clément Martin, *La Révolution française, 1789-1799 : une histoire socio-politique*, Paris, Belin, 2004, 317p.

Jean-Marc Schiappa, *La Révolution française*, Paris, J'ai Lu, 2005, 93p.

René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps, tome 2 : le XIXème siècle, 1815-1914*, Paris, Seuil, 2005, 248p.

Le Romantisme

Isabelle Ansel-Lambert, Yves Ansel, *Le Romantisme*, Paris, Ellipses, 2000, 144p.

Olivier Decroix, Marie De Gandt, *Le Romantisme*, Paris, Gallimard, 2007, 157p.

Sylvain Fort, *Le Romantisme. Anthologie*, Paris, Flammarion, 2002, 112p.

Philippe Van Tieghem, *Le Romantisme français*, Paris, PUF, 1996, 128p.

Réalisme et naturalisme

Maryse Adam-Maillet, *Réalisme et naturalisme*, Paris, Ellipses, 2001, 144p.

Colette Becker, *Lire le réalisme et le naturalisme*, Paris, A. Colin, 2005, 213p.

Henri Mitterrand, *Zola et le naturalisme*, Paris, PUF, 2002, 128p.

Eléonore Roy-Reverzy, *Réalisme et naturalisme. Anthologie*, Paris, Flammarion, 2002, 126p.

Sylvie Thorel-Cailleteau, *Panorama de la littérature française : réalisme et naturalisme*, Paris, Hachette, 1998, 160p.

La Belle Epoque

- Dominique Lejeune, *La France de la belle époque, 1896-1914*, Paris, A. Colin, 2002, 190p.**
Michel Leymarie, *La France contemporaine : de la Belle Epoque à la Grande Guerre*, Paris, Livre de Poche, 1999, 379p.
Michel Winock, *La Belle Epoque*, Paris, Perrin, 2003, 432p.

La France dans la Première Guerre mondiale

- Jean-Jacques Becker, *La Grande Guerre*, Paris, PUF, 2004, 128p.**
Jean-Jacques Becker, *La France de 1914 à 1940*, Paris, PUF, 2005, 128p.
John Keegan, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2005, 553p.
André Loez, *Les 100 mots de la Grande Guerre*, QSJ n°3961, PUF, 2013.
Pierre Miquel, *La Grande Guerre*, Paris, Hachette, 2004, 64p.

La Seconde Guerre mondiale : la France de Vichy, l'Occupation et la Résistance

- Robert Belot, et Klaus-Peter Sick, *La Seconde Guerre mondiale pour les nuls*, First, 2011.**
Yves Durand, *Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, Bruxelles, Complexes, 1999, 990p.
Yves Durand, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, Paris, A. Colin, 2002, 192p.
John Keegan, *La Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 1999, 599p.
Gilles Martinez, *La France de 1939 à 1945 : le régime de Vichy, l'occupation, la libération*, Paris, Seuil, 1997, 63p.
Henri Michel, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, PUF, 1996, 128p.
Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 2003, 128p.

Mai 68

- Bruno Barbey, *Mai 68, ou l'imagination au pouvoir*, Paris, Flammarion, 1998, 167p.**
Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 2006, 485p.
Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Paris, Complexe, 320p.
Patrick Rotman, *Mai 68 raconté à ceux qui ne l'ont pas vécu*, Paris, Seuil, 2008, 158p.
Exposition sur le site de la Bibliothèque Nationale de France :
<http://expositions.bnf.fr/mai68/>